

# LEERS Infos

Le magazine de la Ville # 91 - Mars/Avril 2026



**Le nouveau Maire et le nouveau  
Conseil Municipal installés**



## **DÉJECTIONS CANINES STOP!**

Pour la propreté et le confort de tous, les petits rappels sont toujours bons à prendre...

En matière de déjections canines, n'oublions pas qu'elles sont totalement interdites par la loi sur les trottoirs, les voies publiques, dans les espaces verts et de jeux pour enfants. Les articles R632-1 du Code pénal et R541-76 du Code de l'environnement prévoient en effet que l'abandon des déjections canines sur la voie publique expose à une contravention de 2<sup>e</sup> classe, donc une amende de 35 €, pouvant être majorée.

Évitez que nos amis à 4 pattes, qui rappellent-nous, d'ailleurs, doivent toujours être tenus en laisse dans l'espace public, s'abandonnent au beau milieu du trottoir. Ou, ramassez, s'il n'a pas pu se retenir et aller plus loin. Cela évitera désagréments visuels, olfactifs, et surtout que les promeneurs doivent slalomer lors de leur balade. Pire, que les poussettes des jeunes mamans roulent dedans, que les bambins en badigeonnent leurs chaussures et que chacun ramène cette mine de microbes chez soi!

## **BUS ACCÈS AU DROIT** Permanence gratuite

Besoin d'un aide juridique ? D'un conseil en matière de travail, consommation, famille, logement, immobilier, handicap, surendettement ? Avec le Bus de l'accès au droit, l'Université libre de droit et l'Ordre des avocats du barreau de Lille proposent des permanences ouvertes à tous, gratuites et sans rendez-vous, dans les communes. À Leers, le bus s'installe sur le parking de l'Hôtel de Ville chaque 1<sup>er</sup> mercredi du mois, 14h-17h.

[www.busdelaccesaudroit.fr](http://www.busdelaccesaudroit.fr)

## **LE SAVIEZ-VOUS ?** 834 interventions de la Police municipale

En 2017, la Ville de Leers a rejoint la police municipale mutualisée de Hem. Cela lui permet de bénéficier d'un service qu'elle ne pourrait s'offrir seule étant donné son coût. Ainsi, sur les 19 agents de police municipale que compte le poste, 3 sont « dédiés » à Leers. Présents 7j/7, les agents à présent dotés de 2 chiens et équipés de 2 motos ont effectué en 2025, 834 interventions et ont reçu 133 demandes d'Opération tranquillité vacances à Leers, cela représentant 1423 h 45 de présence.



## **PARTICIPEZ AU RECYCLAGE**

**Ne jetez plus  
vos bouchons !**

Déjà plus d'une centaine de kilos de bouchons ont été collectés depuis la mise en place de la campagne « Les bouchons d'amour » en septembre dernier par le CMJ! Aidez les jeunes élus de Leers dans leur projet. Participez, vous aussi, à cette grande collecte. Et contribuez à recycler plutôt que jeter encore et toujours.

Les bouchons comme les couvercles peuvent ainsi être déposés à divers points matérialisés dans les écoles, les salles de sport et en mairie.

Transmis par la suite à l'association Les bouchons d'amour qui travaille en partenariat avec l'entreprise Sulo, ils connaîtront une nouvelle vie en tant que containers de poubelles et contribueront à pouvoir collecter de l'argent afin d'acquérir du matériel pour les personnes à mobilité réduite.

## Sommaire

## 2 ACTUS

## 4 INSTANTANÉS

## 6 FOCUS

Un nouveau conseil municipal

## 12 GRANDIR

À venir la semaine de la santé  
et les passerelles au CPE

## 13 DÉCOUVRIR

Salon des saveurs et  
savoir-faire les 11 et 12 avril

## 16 PRÉSERVER

Le projet du Budget participatif  
2024 concrétisé

## 17 AMÉLIORER

Évitez de tailler vos haies au  
printemps-été

## 18 AUTONOMIE

Des brunchs à l'EHPAD

## 20 TRIBUNES

## 21 AGENDA

## Retrouvez-nous sur



Directeur de la publication : Jérémy Rotsaert

Rédaction : Service Communication

Mise en page : Frédéric Fouriaud

Photos : Service Communication

Édition : Mairie de Leers

Impression : Imprimerie Monsoise

(Mons-en-Barœul)

Dépôt légal : Mars 2026

Tirage : 5000 exemplaires

Mairie de Leers 25 rue de Lys

BP11 59115 Leers.

Tél. : 03 20 20 06 00 - contact@ville-leers.fr

Ouverture du mardi au vendredi de 8 h 30  
à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30 (18 h le mardi).

Samedi de 8 h 30 à 12 h 30

Permanence du maire : Mercredi de 14 h 30  
à 17 h 30, uniquement sur rendez-vous

Police municipale 03 20 66 58 22.

Poste de police au 38 rue du G<sup>ral</sup> Leclerc à Hem.

Chères Leersois, chers Leersois,

Le 22 mars dernier, vous avez choisi. Vous avez choisi le changement, l'engagement, et une nouvelle manière de faire pour notre commune.

Je veux d'abord vous dire merci. Merci pour votre confiance, pour votre mobilisation, et pour cette énergie collective qui nous oblige et nous engage.

Cette victoire n'est pas celle d'un homme seul. Elle est le fruit d'un chemin fait de travail, d'écoute, de remises en question... et aussi d'échecs. Mais toujours avec une même conviction : croire en Leers et en ses habitants.

Aujourd'hui, une nouvelle page s'ouvre.

Notre ambition est claire : être utiles, concrets et à la hauteur de vos attentes. Nous voulons une ville plus proche de vous, plus réactive et plus transparente. Cela passe par plus de dialogue, plus de présence sur le terrain, et une action municipale qui part de vos besoins du quotidien. Les premiers mois seront consacrés à remettre à plat des sujets essentiels, notamment la situation financière de la ville, afin de bâtir des bases solides pour l'avenir.

Dans ce numéro, vous découvrirez la présentation de votre nouveau conseil municipal, une interview réalisée par le service communication, ainsi qu'un retour sur le conseil municipal d'installation du 22 mars. Avec toute l'équipe municipale, nous serons pleinement engagés pour agir, avec sérieux et proximité, au service de tous les Leersois.

Bien à vous,

Jérémy ROTSART  
Maire de Leers.





## Nouveaux leersois, soyez les bienvenus !

Cette année encore, début février, la Ville proposait aux Leersois récemment installés dans la commune de se retrouver pour un petit déjeuner convivial. L'occasion pour chacun de faire connaissance. L'opportunité pour les nouveaux habitants de découvrir les services, les dispositifs, le fonctionnement de Leers.

## Un carnaval haut en couleur

Quelle ambiance à nouveau, fin février, pour le traditionnel carnaval de la ville ! Que de confettis, de déguisements, de couleurs défilant dans les rues leersaises.



## Que de découvertes aux ALSH

Encore une fois durant les vacances d'hiver, les centres de loisirs ont été l'occasion pour les petits leersois de participer à de nombreuses activités et découvertes. Si les plus grands ont eu la possibilité de s'essayer au laser game ou la chance de se mettre aux fourneaux, les plus petits, eux, ont pu notamment passer une après-midi avec les animaux d'une ferme pédagogique. Ils ont vaincu parfois leurs craintes, osé attraper des poules, aidé à rentrer dans leur enclos des canards et surtout profité d'une séance de calinoux rassurants !



## Les sapins de Noël recyclés

Ils ont trôné dans votre salon durant des semaines, égayé vos fêtes et illuminé vos réunions de famille, alors pourquoi une fois devenus inutiles le seul sort des sapins de Noël devrait être la poubelle ? Cette année encore, plus d'une benne d'arbres ont été sauvés d'une mort certaine puisque déposés dans l'espace prévu à cet effet esplanade Jules Deprat. Récupérés, ils ont pu connaître une nouvelle vie en paillage ou biogaz.





## Des « dates » pour trouver un job

Comme il n'est jamais trop tôt pour s'en préoccuper, mi-février, la Ville et la Mission locale ont organisé un job dating spécial jobs d'été et alternance. L'occasion pour les jeunes de déposer un maximum de CV et donc de multiplier les chances de trouver de quoi occuper leur été ou poursuivre leurs études.

## Déjeuner intergénérationnel

Les échanges intergénérationnels sont nombreux à la résidence des 4 vents. Régulièrement les résidents accueillent avec beaucoup de plaisir et d'entrain les enfants du CPE, de la MDJ, des ALSH ou encore des écoles. Mi-mars c'est avec les élèves de Jeanne d'Arc qu'ils ont pu partager un déjeuner. Un moment chaleureux et convivial.



## 270 kilos de déchets encore

Encore et toujours, il faut rester motivés et mobilisés ! Malgré les régulières opérations de ramassage, les déchets jetés dans la nature sont là dans nos espaces verts et sur nos bords de routes. Début mars, des dizaines de bénévoles se sont à nouveau munis de gants, pinces et sacs poubelle, à l'occasion des Hauts-de-France Propres et sont allés à la chasse. Résultat, encore 270 kilos de cochonneries amassés.

## La petite enfance à l'honneur

Les enfants fréquentant le CPE ne s'ennuient jamais. Les activités y sont toujours nombreuses. Mais début mars, la Semaine de la Petite Enfance à laquelle la structure a participé, comme chaque année, a été une nouvelle fois l'occasion de diverses découvertes sur le thème équilibre/déséquilibre. Au programme : motricité, ateliers sur les émotions, l'alimentation ou piscine de balles géantes, pour leur plus grand plaisir.



Élections municipales

# **LE NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL INSTALLÉ**



***Les élections municipales de Leers se sont jouées cette année dès le premier tour, le 15 mars. La liste « Vivre à Leers » menée par Jérémy Rotsaert a remporté 55,05 % des voix. Le nouveau Conseil municipal s'est ainsi installé le 22 mars.***

Dès la semaine suivant leur élection du 15 mars, les nouveaux élus municipaux de Leers ont pris leurs fonctions. C'est avec 55,05 % des voix de ceux qui se sont exprimés que la liste « Vivre à Leers » menée par Jérémie Rotsaert a été élue. Cela lui permet de compter au conseil 23 sièges. La liste « Vitaliser Leers » menée par Mathieu Johnston avec 27,24 % des voix, totalise 4 sièges, « le Glam », quant à lui, affichant 17,72 %, remporte 2 sièges.



## LES RÉSULTATS

### Bureau par bureau

| Bureaux de vote            | Inscrits    | Abstention  | Votants     | Bulletins blancs | Bulletins nuls | Exprimés    |
|----------------------------|-------------|-------------|-------------|------------------|----------------|-------------|
| Salle André Kerkhove       | 1083        | 536         | 547         | 14               | 6              | 527         |
| Salle Michel Lefebvre      | 1377        | 667         | 710         | 18               | 6              | 686         |
| École Léonard de Vinci     | 1156        | 541         | 615         | 14               | 7              | 594         |
| Hôtel de Ville             | 1146        | 559         | 587         | 14               | 2              | 571         |
| École Pauline Kergomard    | 1498        | 750         | 749         | 9                | 8              | 732         |
| Résidence Les quatre vents | 1091        | 484         | 607         | 19               | 8              | 580         |
| Résidence des Cygnes       | 1083        | 547         | 536         | 12               | 3              | 521         |
| <b>TOTAUX</b>              | <b>8434</b> | <b>4084</b> | <b>4351</b> | <b>100</b>       | <b>40</b>      | <b>4211</b> |
| Pourcentages               |             | 48,42       | 51,59       | 2,30             | 0,92           | 96,78       |



## Candidat par candidat

|                         | Mathieu<br>JOHNSTON | Jérémie<br>ROTSAERT | Carmelo<br>FURNARI |
|-------------------------|---------------------|---------------------|--------------------|
|                         | Liste 1             | Liste 2             | Liste 3            |
| Salle André Kerkhove    | 136                 | 316                 | 75                 |
| Salle Michel Lefebvre   | 172                 | 393                 | 121                |
| École Léonard de Vinci  | 170                 | 271                 | 153                |
| Hôtel de Ville          | 159                 | 320                 | 92                 |
| École Pauline Kergomard | 212                 | 388                 | 132                |
| Rés. Les quatre vents   | 167                 | 305                 | 108                |
| Résidence des Cygnes    | 131                 | 325                 | 65                 |
|                         | <b>1147</b>         | <b>2318</b>         | <b>746</b>         |
|                         | <b>27,24 %</b>      | <b>55,05 %</b>      | <b>17,72 %</b>     |

## FOCUS

# LES MEMBRES DU CONS



**Jérémy  
Rotsaert**  
*Maire*



**Marie  
Salomez**  
*1<sup>ère</sup> adjointe*



**Patrice  
Lamoitte**  
*2<sup>e</sup> adjoint*



**Mélanie  
Roberts**  
*3<sup>e</sup> adjointe*



**Pierre  
Pillet**  
*4<sup>e</sup> adjoint*



**Christelle  
François**  
*5<sup>e</sup> adjointe*



**Philippe  
Leconte**  
*6<sup>e</sup> adjoint*



**Magali  
Pluquet**  
*7<sup>e</sup> adjointe*



**Kamel  
Boulahouache**  
*8<sup>e</sup> adjoint*



**Muriel  
Lhomme**  
*Conseillère  
délégée*



**Jean-Paul  
Lepers**  
*Conseiller  
municipal*



**Peggy  
Rosiers**  
*Conseillère  
municipale*



**Valentin  
Hallo**  
*Conseiller  
municipal*



**Élise  
Chevalier-  
Playe**  
*Conseillère  
municipale*



**Grégory  
Fontaine**  
*Conseiller  
municipal*

# FOCUS

## SEIL MUNICIPAL DE LEERS



**Camille  
Vanstraesselle**  
*Conseillère  
municipale*



**Éric Seys**  
*Conseiller  
municipal*



**Ségolène  
Harlé-Dillies**  
*Conseillère  
municipale*



**Arthur  
Quievreux**  
*Conseiller  
municipal*



**Marie-Alice  
Lagache**  
*Conseillère  
municipale*



**Bernard  
Legrand**  
*Conseiller  
municipal*



**Dominique  
Villers**  
*Conseillère  
municipale*



**Cédric  
Gaillet**  
*Conseiller  
municipal*

Vitaliser Leers



**Mathieu  
Johnston**  
*Conseiller  
municipal*



**Christelle  
Vandermeirssche**  
*Conseillère  
municipale*



**Daniel  
Bourgois**  
*Conseiller  
municipal*



**Antoine  
Hallot**  
*Conseiller  
municipal*

Glam



**Joëlle  
Lepla**  
*Conseillère  
municipale*



**David  
Malbranque**  
*Conseiller  
municipal*



Au lendemain de son élection, Jérémie Rotsaert revient sur une victoire nette et sur le cap qu'il entend donner à Leers.

### Pouvez-vous vous présenter ?

Je suis Leersois, issu d'une famille de commerçants, père de trois enfants, et engagé depuis toujours dans la vie locale. Mon parcours s'est construit ici, au contact direct des habitants. Très tôt, je me suis impliqué dans le tissu associatif de la ville, à la fois à travers l'informatique et la musique. J'ai notamment été engagé au sein du club informatique Ordileers, où j'ai occupé successivement les fonctions de secrétaire, trésorier puis président. Cette expérience m'a permis de m'investir concrètement dans la vie associative locale, avec toujours la même volonté : faire avancer des projets utiles pour les habitants. Parallèlement, le chant a également occupé une place importante dans mon parcours, avec des engagements au sein de Diapason, Artanime et Enharmonie, qui ont profondément marqué mon attachement à la culture locale. Je me suis également investi dans la vie des écoles, d'abord comme parent engagé, puis à travers l'APE du groupe du centre, que j'ai eu l'honneur de créer et de présider. Professionnellement, je suis actuellement responsable du développement informatique à la Métropole Européenne de Lille. Cette expérience m'a appris la rigueur, la gestion de projets complexes. Aujourd'hui, je suis en disponibilité de mon emploi pendant la durée du mandat.

### Dès le 1<sup>er</sup> tour, attendiez-vous ce résultat ?

C'est un résultat clair. Les Leersois ont tranché. Ce vote dépasse une simple alternance : c'est la fin d'un système installé depuis des décennies. Les habitants ont exprimé une volonté forte de changement, de renouvellement et surtout de proximité. Ce message, je l'ai parfaitement entendu.

### Dans quel état d'esprit êtes-vous aujourd'hui ?

Déterminé. Je mesure la responsabilité, mais aussi l'urgence. Pendant trop longtemps, certaines décisions n'ont pas été prises, certaines réalités ont été évitées. Aujourd'hui, nous allons regarder la situation en face et agir. Les 100 premiers jours seront utiles : ils permettront de poser les bases d'un redressement et d'une nouvelle dynamique.

### Quel regard portez-vous sur la situation de la ville ?

Soyons clairs : la situation est plus fragile que ce qui a été présenté aux Leersois. Sur le plan financier, organisationnel, et même dans la manière de piloter la ville, il y a des retards et des dysfonctionnements. Nous n'avons vu, jusqu'ici, que la partie visible de l'iceberg. C'est précisément pour cela que nous allons engager un travail de vérité, de transparence et de remise à niveau.

### Selon vous, quelles sont les attentes des habitants ?

Les Leersois ne demandent pas des promesses. Ils demandent des actes. Ils veulent être écoutés, respectés, associés. Ils veulent une ville qui fonctionne, qui répond, qui agit. Et surtout, ils veulent en finir avec une forme de distance entre les élus et la réalité du terrain. Ce lien, nous allons le reconstruire.

### Quelles sont vos ambitions pour Leers ?

Remettre Leers en mouvement. Cela passe d'abord par une gestion rigoureuse et responsable. Chaque euro devra être utile.



## OTSART, maire de Leers

Mais cela passe aussi par une ambition retrouvée : soutenir les associations, accompagner les commerçants, redonner de l'attractivité à la ville.

Leers ne doit plus subir. Leers doit agir.

### Comment s'est constituée votre équipe ?

Notre équipe s'est construite dans la durée. Cela fait maintenant plusieurs années que nous travaillons ensemble.

Elle est à l'image de cette élection : diverse, engagée et profondément ancrée dans la vie locale.

Ce ne sont pas des profils « hors-sol ». Ce sont des habitants, des bénévoles, des professionnels qui connaissent Leers et qui ont envie de s'investir.

Ce qui nous rassemble, c'est une exigence commune : obtenir des résultats.

### Quelle sera votre méthode ?

Simple : du terrain, du collectif, et des décisions.

Nous serons présents, accessibles, et exigeants. Il n'y aura pas de gestion à distance.

Et surtout, nous assumerons nos choix.

### La situation impose-t-elle des décisions difficiles ?

Oui. Et nous ne les éviterons pas.

Contrairement à ce qui a pu être fait ces dernières années, nous ferons face.



Il faudra prioriser, arbitrer, parfois renoncer. Mais toujours avec une ligne claire : l'intérêt des Leersois.

### Quelles seront vos premières actions ?

Notre première priorité est claire : recréer du lien à Leers. Cela passe concrètement par des décisions rapides. Dès cette année, nous allons repenser et relancer les temps forts de la ville : les fêtes du Moulin, le 13 juillet... Ces moments doivent redevenir des rendez-vous populaires, fédérateurs et ouverts à tous. En parallèle, le travail est déjà engagé. Les rendez-vous s'enchaînent avec l'ensemble des acteurs du territoire : commerçants, bailleurs,



promoteurs, Métropole, services de l'État, forces de sécurité... Pendant trop longtemps, la ville s'est progressivement repliée sur elle-même, avec moins de dialogue et moins de dynamique collective.

Notre objectif est simple : réouvrir Leers, reconnecter les acteurs et remettre la ville en mouvement.

### Un message aux Leersois ?

Le message est simple.

Vous avez voulu le changement. Il est en marche.

Mais ce changement, nous le construirons ensemble.

Et ce n'est que le début.

## UNE SEMAINE POUR SE SENSIBILISER À la santé et au bien-être



La Semaine de la santé proposée par la Ville de Leers a pour but de sensibiliser, informer, faire réfléchir les Leersois, quel que soit leur âge, sur diverses thématiques telles que la nutrition, le handicap, le harcèlement, les émotions, l'importance du sport ou de la relaxation, du bien-être afin d'être et rester en bonne santé. Le sujet sera traité de façon ludique et adapté aux âges et interrogations de chacun.

Ainsi, si le temps fort de la semaine sera un forum santé/ bien-être proposant à tous, le mercredi, de parcourir des stands et rencontrer des professionnels de la santé, des addictions, de parler

violences intra-familiales, cancers, écrans et santé mentale; 2 jours seront consacrés également à des ateliers interactifs sport, esthétique, jeux, langue des signes, pour les CM2/6e. Les tout-petits et leurs familles ne seront évidemment pas oubliés. Eux aussi pourront grâce au Moulin des familles le 30 mai au CPE partager un atelier parents-enfants.

**Forum le 20 mai, salle Pasteur,  
9h-17h, ouvert à tous.**

**Ateliers scolaires les jeudis, vendredis  
et atelier au CPE le 30 mai.**

## AU CPE Passerelle vers la maternelle

Pour les bouts de choux, passer de la crèche collective ou familiale à l'école maternelle est un cap important. Cette transition peut être délicate ou appréhendée pour certains. Certains enfants ou certains parents, d'ailleurs. Afin d'accompagner petits et grands, le CPE a mis en place, depuis plusieurs années, avec les écoles de la ville, un projet passerelle. Celui-ci permet des rencontres, des échanges, des visites. Dans un premier temps, en effet, les petites sections des écoles viennent ou reviennent au CPE, cela permettant aux bambins de se retrouver, faire connaissance avec les professeurs, prendre des repères et appréhender le fonctionnement de leurs « aînés ». Puis à leur tour, ils vont visiter les écoles. Faire leurs premiers pas dans leur future école leur permet de ne pas tomber dans l'inconnu lors de leur première rentrée scolaire. Pour tous, cette coordination facilite l'adaptation, l'intégration et donc le passage de ce moment décisif. Après la réunion d'information aux parents fin mars, du côté des enfants, premières rencontres prévues fin avril, la découverte des écoles sera pour fin mai.

## MDJ

### La déco de la chasse à l'œuf, c'est leur œuvre



On connaissait déjà les talents d'artistes des jeunes fréquentant la MDJ. L'an passé, ils ont notamment fait éclater au grand jour leur âme de dessinateurs et peintres en herbe en réalisant leur fresque. Ces dernières semaines, c'est au profit de la chasse à l'œuf, programmée par la Ville dans le parc de la Buttes début avril, pour les petits leersois de moins de 10 ans, qu'ils ont pris plaisir à travailler. Œufs et lapins grandeur nature, en bois et très colorés, tout ce qui a permis de décorer les espaces aménagés pour la chasse à l'œuf, ce sont eux qui l'ont réalisé. Armés de leurs scies, règles, crayons, munis de leurs planches, palettes, ordinateur, ils ont calqué, dessiné, découpé, colorié durant plusieurs mercredis. Au moment des vacances d'hiver, tout était terminé.



## Salon **DÉCOUVREZ SAVEURS ET SAVOIR-FAIRE**

*Organisé une année sur deux, le salon des saveurs et savoir-faire se tiendra les 11 et 12 avril prochains au complexe sportif Alphonse Daudet.*

**D**urant tout un week-end, un certain nombre de professionnels se proposent de vous faire découvrir leur savoir-faire et surtout les saveurs de leurs produits. Ces professionnels sont commerçants, artisans, créateurs, prestataires de services, pour la plupart issus du tissu local. Ils ont à vous présenter de la pâtisserie à la peinture en passant par des savons, des bijoux ou encore des services bien-être. Tous passionnés par leur métier, ils seront à votre disposition

durant deux jours pour échanger avec vous, partager et bien sûr pour certains, vous faire saliver et même goûter. Ne manquez pas l'occasion de trouver, dans un même lieu et au même moment, de quoi remplir votre garde-manger, gourmands que vous êtes, préparer quelques cadeaux, changer votre déco ou penser à vous relaxer.

**Complexe Alphonse Daudet. Gratuit, ouvert à tous.**

## **ATELIER BATUCADA** Le plaisir de danser en jouant



Comme pour le tambour ou le chant, l'École municipale de musique de Leers propose aux musiciens ne pouvant ou ne souhaitant pas suivre un cursus traditionnel fait d'une formation musicale, cours individuels et collectifs, des ateliers de batucada.

Pour les néophytes, ce genre musical, pratiqué avec des percussions traditionnelles, nous vient du Brésil et est une déclinaison de la samba. Née au début du 20<sup>e</sup> siècle d'un mélange des cultures africaine, portugaise et indienne, la batucada a pris de l'ampleur ces dernières années animant les carnivals du monde entier.

À Leers, ils sont 12 à retrouver régulièrement Amaury Vanlancker, professeur de percussions, pour l'appréhender.

La batucada ayant la particularité de ne pas nécessiter de partitions, les élèves en apprennent les rythmes par l'écoute et le mimétisme. Âgés de 12 à 65 ans, saxophonistes, chanteurs, musiciens de l'Harmonie ou totalement novices, les participants de l'atelier ont la possibilité de s'essayer à divers instruments utilisés dans une batucada : le grand tambour surdo, la grosse caisse caixa, l'idiophone chocalho, l'agogo ou gongé avec ses cloches et évidemment le tambourin.

La batucada est une musique festive de rue. La pratiquer, c'est le plaisir de jouer en marchant, en dansant.

**Atelier complet pour cette année.  
Infos à l'École municipale de musique.**

# JESSICA SALAUN ET SES MAMZ'L

## Sur le départ du Trek'in gazelles

La Leersoise, Jessica Salaun, s'apprête à vivre une aventure physique, humaine et solidaire incroyable. Le 8 novembre, avec 2 de ses amies, Céline et Perrine, elle prendra le départ de l'édition 2026 du Trek'in gazelles.

Au programme, pour une centaine d'équipages 100 % féminins, 4 jours de 20 kilomètres chacun (un peu plus quand on se perd) à parcourir dans le désert marocain, uniquement équipés d'une carte et d'une boussole. Adieu téléphone et GPS, les 3 Mamz'L ne pourront compter que sur leur sens de l'orientation pour naviguer dans les dunes de sable et rejoindre chaque jour le bivouac. L'aventure promet d'être intense. Les filles le savent. D'autant qu'elles ne sont pas toutes de grandes sportives. Mais elles préfèrent l'humanité et la sportivité de ce défi au jeu Pékin Express dans lequel Céline rêve depuis un moment de les entraîner. Surtout, elles se rejoignent autour des mêmes valeurs d'engagement, solidarité, éco-responsabilité et amitié guidant ce trek, cette année au profit de l'association Les invincibles-All United.

### Entre préparation physique et recherche de sponsors

Et d'ici novembre, les 3 amies, très complémentaires, vont progressivement se préparer. Déjà, chacune marche une dizaine de kilomètres toutes les semaines. Prochainement, elles vont travailler aussi le cardio, courir un peu. Elles participeront au stage de préparation proposé par l'organisation. Il faudra aussi penser à son équipement, se préparer aux températures excessives la journée, aux nuits froides, aux cailloux, peut-être aux tempêtes de sable, éprouver ses chaussures pour éviter les cloques... Il faudra encore trouver le financement de ce projet



grâce aux sponsors qui voudront bien les soutenir et dont elles porteront les couleurs lors de l'aventure.

C'est une grosse préparation. Cependant, le projet a été mûrement réfléchi par Jessica et ses amies. Entre la décision prise de participer fin 2024, l'inscription effectuée à l'automne dernier, elles ont eu le temps d'y réfléchir. Malgré tout, à un moment, il faut arrêter de penser et y aller. Alors elles y vont ! Avec l'envie de se dépasser, de participer à leur niveau au soutien de l'association Les invincibles-All United pour la recherche contre la maladie de Charcot, et surtout, de revenir encore plus soudées qu'elles ne le sont déjà.

Suivez et soutenez-les sur facebook @3 Mamz'L

# HARMONIE MUNICIPALE

## Une nouvelle direction



L'Harmonie a beau avoir plus de 200 ans, elle ne cesse de se renouveler. Fin janvier, lors de l'assemblée générale, ont donné leur démission Jean-François Liagre, président depuis 2020, Pierre Bourgois, trésorier depuis 50 ans et Bruno Duthoit, directeur musical depuis 2013, qui quittera ses fonctions en juin. Pour être remplacés respectivement par Luc-Simon Liagre, Martin Liagre et Olivier Roger.

Luc-Simon et Martin connaissent évidemment bien l'ensemble. D'une part, parce qu'il était présidé jusqu'à présent par leur papa, mais d'autre part, parce qu'ils en font partie depuis plusieurs décennies maintenant. Luc-Simon au trombone, y joue depuis 20 ans, Martin à la trompette, clairon, en est membre depuis 30 ans. Si Luc-Simon était déjà depuis 9 ans dans la commission, Martin y fait son entrée. Tous deux très attachés à l'orchestre n'ont pas l'intention d'y faire la révolution. Bien qu'ils veulent moderniser le fonctionnement, cela se fera dans la continuité, en poursuivant le chemin entamé. Pour cela, ils ont déjà ouvert la commission qui comptera non plus 5 mais 11 membres, soit 1/5 des adhérents de l'Harmonie. Parce que toutes les idées sont toujours bonnes à prendre et les bonnes volontés les bienvenues. Cela rassure et rend fier Jean-François Liagre qui lâche donc les rênes en toute confiance.

# DÉCOUVRIR CINÉMA, BIBLIOTHÈQUE, COLLECTIONS

## L'Amicale laïque multi casquettes

L'Amicale laïque vous la connaissez puisque c'est elle qui gère le cinéma de Leers. Mais le ciné n'est qu'une des activités de cette association fondée au début du siècle dernier par les anciens des écoles publiques de filles et de garçons de Leers en tant que foyer de jeunes et éducation populaire (FJEP). L'Amicale laïque, en plus de l'Amical-ciné, propose également une bibliothèque pour tous ainsi qu'une section collectionneurs. L'Amical-ciné est la vitrine de l'Amicale laïque. Une jolie vitrine puisque cette branche ouverte dans les années 70, gérée aujourd'hui par une quarantaine de bénévoles et disposant d'un salarié, propose 12 à 17 séances par semaine. Chaque année, l'Amical-ciné comptabilise plus de 600 séances et 230 films ! En plus de la diffusion des films récents, le ciné de Leers programme ciné-concert, ciné-spectacles, séances spéciales. Avoir une telle opportunité de salle, au coin de la rue, avec de confortables fauteuils, un écran géant, un projecteur numérique et un stand de confiseries, dans une ville de 10 000 habitants est un luxe que jalousent bien des communes voisines.

### Une bibliothèque en réseau

Mais l'association gère également une bibliothèque pour tous. Installée dans



le même bâtiment que le cinéma, rue Joseph Leroy. La bibliothèque, ouverte dans les années 50, gérée par une dizaine de bénévoles, compte près de 80 adhérents et un grand nombre d'ouvrages, du roman aux BD en passant par les livres jeunesse. Des nouveautés sont toujours dans les rayonnages pour le plaisir des dévoreurs de mots. Des adeptes de lecture qui vont pouvoir se réjouir car la bibliothèque pour tous va, à son tour, rejoindre le réseau Marque-Page mis en place il y a quelques mois par les communes voisines afin de mutualiser leurs stocks et mettre un plus grand nombre de livres à disposition des lecteurs du secteur.

### Pour les fans de collections

La section collectionneurs, elle, réunit plus de 40 adhérents. Tous les deux

premiers dimanches de chaque mois, elle permet aux fans de timbres, voitures, figurines, capsules, vêtements militaires ou encore crèches de Noël, de se retrouver, d'échanger, de partager sur leur passion, de se conseiller, de donner des tuyaux, de dévoiler leurs nouvelles trouvailles. Ces rencontres mensuelles ne sont pas publiques. En revanche, une fois par an, à l'automne, un grand salon est organisé salle Kerkhove. C'est l'occasion pour le public de venir admirer les trésors des collectionneurs leersois.

---

**Amical-ciné, bibliothèque, collectionneurs, 35 rue Joseph Leroy.**

## JULIE DEKEISTER

### Conseil immobilier



Après un parcours professionnel dans le commerce et le management, la Leersoise Julie Dekeister s'est reconvertie dans le conseil et la vente immobilière en tant qu'indépendante. Rattachée au groupe IAD Immobilier, elle vous accompagne dans vos projets immobiliers.

---

Tél. : 06 89 32 67 46,  
julie.dekeister@iadfrance.fr

## JEUX ET COSTUMES EN LOCATION

La Leersoise Stéphanie Wissocq, ancienne artiste-danseuse, se lance dans entrepreneuriat. Elle propose, aux particuliers comme aux entreprises, la location de costumes, jeux et décors pour événements et festivités.



---

Tél. : 06 95 70 49 74. [Contact@3petitschaussons.fr](mailto:Contact@3petitschaussons.fr)  
Facebook 3 petits Chaussons  
Instagram @3\_petits\_chaussons



## BUDGET PARTICIPATIF 2024 CONCRÉTISÉ

### L'école Blin-Péri végétalisée

*Retenue parmi 12 projets du Budget Participatif 2024, la végétalisation des cours de l'école Blin-Péri a été concrétisée. Il n'y a plus qu'à attendre que ça pousse...*

Elles en avaient rêvé, c'est à présent une réalité ! Mi-janvier, Jessica Cosyn et sa fille Cassandra, les porteuses du projet retenu parmi 12 autres au Budget participatif 2024, ont pu venir constater la concrétisation de leur idée. Leur volonté était de végétaliser les cours des écoles de Leers afin d'y apporter nature et ombre pour lutter contre les effets de la chaleur à certaines périodes. Après concertation avec les techniciens de la Ville, le choix a été fait de se concentrer

pour réaliser un projet d'envergure et réellement efficace dans les cours d'un seul groupe scolaire, les plus minérales, celles de Blin-Péri. Les échanges avec la directrice de l'établissement, M<sup>me</sup> Osson, ont permis de répondre aux envies des uns, besoins des autres et possibilités.

#### En attendant d'autres projets

Durant les vacances d'automne, ont été créées des fosses afin de planter dans chacune des 2 cours, 3 arbres, ainsi que des

plantes à leurs pieds. Des bancs en bois ont été installés autour. Des grimpantes ont également été plantées pour occulter à terme les clôtures de l'école.

Ce projet de concertation va s'étoffer avec les années, les arbres vont verdier, grandir, les plantes pousser, se colorer. Ce projet est surtout le début d'autres. Prochainement, à Léonard de Vinci, des arbres devraient également protéger les classes les plus ensoleillées.

## AVEC LA MEL

### Passez au compost

Près du tiers de nos ordures ménagères est constitué de bio-déchets, à savoir des déchets alimentaires (épluchures, restes de repas, marc de café ou coquilles d'œufs). Ceux qui disposent d'un jardin savent aussi combien peuvent être volumineux les tontes, feuilles mortes et autres petits branchages. Tout cela est une véritable ressource utile et fertile pour le jardin. Alors compostons-le ! Cette année encore, la MEL propose un tarif préférentiel pour s'équiper d'un composteur individuel de 400 L en plastique 100 % recyclé (18 € au lieu de 90).

Si vous habitez en logement collectif, la MEL peut également en installer un pour vous et vos voisins, gratuitement ainsi que vous accompagner dans son utilisation.

Infos [www.ville-leers.fr](http://www.ville-leers.fr) rubriques mes services -gestion des déchets

## RÉNOVATION DE LOGEMENT

### Amelio vous conseille

Vous souhaitez rénover votre logement ? Améliorer ses performances énergétiques ? Le mettre aux normes ? L'adapter pour une personne âgée ou en situation de handicap ?

AMELIO/France Rénov' peut vous aider à définir votre projet, vous orienter vers des travaux appropriés (isolation toiture, murs, fenêtres, chauffage, ventilation...), vous conseiller en matière d'énergies renouvelables (solaire, bois...) et surtout vous apprendre quelles sont les aides nationales ou locales dont vous pouvez bénéficier. Le conseil est gratuit et personnalisé.

AMELIO/France Rénov' (agence Urbanis) 03 20 52 56 50.  
Permanence en mairie de Leers le 1er mercredi après-midi de chaque mois (uniquement sur RDV).



## APRÈS LA CONSULTATION

### Du mobilier urbain supplémentaire installé

**Courant 2024, une consultation avait été proposée à la population afin de connaître ses envies et besoins en matière de mobilier urbain. L'installation est à présent en cours.**

**D**avantage de poubelles mais aussi des bancs, notamment dans les espaces verts et en centre-ville, à des emplacements stratégiques pour faciliter les déplacements des personnes âgées, telles étaient quelques-unes des demandes émanant de la consultation proposée aux Leersois courant 2024, à l'issue des travaux de réaménagement du Cœur de ville. Le temps de planifier l'installation et de passer les commandes

des des divers équipements nécessaires, la pose de nouveaux matériels a débuté en mars.

#### **Corbeilles, bancs, arceaux vélos**

Dans un premier temps ont été installées 11 corbeilles de ville, à proximité des écoles ou du collège mais aussi au Carihem. Puis, du mobilier « nature » en bois a fait son apparition dans les parcs et squares : des corbeilles, tout comme

des bancs au parc de la Butte ou square des AFN et des tables de pique-nique plaine du Moulin. Ensuite, d'autres bancs et fauteuils de style plus urbain ont été, ou seront dans les prochains jours, implantés au Cœur de Ville. Une cinquantaine d'arceaux vélos viendront encore ponctuer divers axes de la ville.

## RATICIDE

Distribution le 26 mai



Dans le cadre d'une nouvelle campagne de dératisation, la Ville propose une distribution de raticide le 26 mai aux habitants de Leers qui se seront inscrits au préalable.

**Inscription obligatoire avant le 10 mai sur [contact@ville-leers.fr](mailto:contact@ville-leers.fr) ou au 03 20 20 06 00. Distribution le 26 mai de 12h à 13h30 devant la salle des commissions à l'entrée du parking de l'Hôtel de Ville.**

## PAS DE TAILLE DE HAIES

Pensez aux oiseaux

Aux beaux jours, ceux disposant d'un jardin ont envie d'en profiter, de le bichonner, de couper haies et arbres. Mais toutes ces branches dépassant sont autant de caches, de possibilités de nidification pour les oiseaux à cette même période. Afin de ne pas les déranger et déloger en cette période cruciale, du 16 mars au 31 août, la Ligue de Protection des Oiseaux recommande de ne plus tailler les haies ni élaguer les arbres. La Ville s'efforce de respecter au maximum ces recommandations, dans la mesure où cela ne pose pas de problème de sécurité.



# RÉFLEXION SUR L'ALIMENTATION À L'EHPAD

## Des brunchs pour retrouver le plaisir de l'alimentation

**P**ancakes, fruits, charcuterie, fromage, le menu est alléchant. C'est celui des brunchs trimestriels mis en place à l'EHPAD des Cygnes pour les résidents et l'équipe qui les entoure, soignants comme administratifs ou du pôle restauration. L'idée est issue d'une réflexion globale sur l'alimentation actuellement menée au sein de la résidence avec l'organisme Espreve. L'envie est de repenser les pratiques, de les faire évoluer et mettre en place, dans les mois à venir, un nouveau fonctionnement au sujet de l'alimentation. Cela pouvant aussi bien concerner le régime alimentaire, les menus chauds ou froids proposés le soir, les repas classiques, les menus sortant un peu de l'ordinaire que la vaisselle, la disposition des tables. Dans cette optique, une enquête de satisfaction est également en parallèle proposée aux résidents. Aux résidents, et non pas à leurs familles, car c'est bien leur parole, à eux qui consomment chaque jour à l'EHPAD, que l'on veut entendre.

### Retrouver la notion plaisir de l'alimentation

La démarche a aussi pour but de travailler sur la notion de plaisir, et non uniquement de besoin alimentaire, avec les seniors. Pour entamer le processus, l'idée du brunch a été lancée car cette formule petit-déjeuner à laquelle participent tous les deux mois, chacun leur tour, uniquement 12 résidents et 4 membres de l'équipe, permet de se retrouver pour un moment convivial, de partage, créateur de liens, autour d'un buffet sur



lequel chacun prend ce qui lui fait envie et mange comme il veut. En comité restreint, sortis du cadre classique, dans une ambiance chaleureuse, chacun apprend à mieux se découvrir, à connaître le fonctionnement des uns et des autres. Déjà des effets positifs se font ressentir. Certains résidents ayant des soucis de motricité se débrouillent déjà mieux à table, d'autres n'ayant pas beaucoup d'appétit redeviennent gourmands. Le concept a rapidement conquis les participants. Les résidents surtout, demandant déjà à ce que ce brunch se fasse tous les jours. On n'en est pas encore là, mais les habitudes pourraient changer...

## LA TÉLÉMÉDECINE À L'EHPAD

### Pour un meilleur suivi et moins de déplacements



L'ARS va déployer progressivement dans les établissements de santé de la Région la télémedecine. Sollicitée par l'organisme, la résidence EHPAD des Cygnes a accepté d'être dans les premiers à tester le procédé.

Pour l'établissement leersois, dont les équipes sont actuellement en formation à ce nouvel outil, l'intérêt est double. Ce sera un service supplémentaire. Avec l'accord des familles, la structure

pourra en effet faire bénéficier ses résidents de la téléconsultation assistée. Évitant les déplacements et les attentes de rendez-vous parfois longues, les comptes-rendus tardifs ou qui peuvent se perdre. Les résidents, accompagnés du médecin ou d'une infirmière qui les suivent au quotidien, pourront consulter par écran interposé des spécialistes tels dermatologues ou cardiologues et ainsi obtenir tout de suite une réponse, un traitement, un conseil.

La télé-expertise est le 2<sup>e</sup> avantage de cet outil. Échange uniquement entre médecins, ceux de la structure suivant les résidents et des experts extérieurs, avec les photos ou comptes-rendus, permettra, elle, d'avoir un avis plus rapide. Le but du déploiement de la télémedecine dans les établissements, est de gagner en confort pour les résidents et surtout en efficacité dans la prise en charge.

## ATELIER NUMÉRIQUE

### C'est le jeudi ou le vendredi

Afin de réduire la fracture numérique, des ateliers mais aussi des parcours de plusieurs séances ont été mis en place. Depuis plusieurs années, une centaine de Leersois ont ainsi pu déjà appréhender les bases de l'informatique.

Profitez-en vous aussi, c'est gratuit !

Au choix, vous avez la possibilité de venir en RDV, le vendredi matin, afin de résoudre un problème de démarrage, de blocage de votre téléphone, de votre ordinateur, une aide ponctuelle concernant une démarche administrative complexe à faire en ligne. Ou vous pouvez vous inscrire à la nouvelle session d'ateliers organisés le jeudi matin afin de parfaire vos connaissances ou simplement vous familiariser au numérique.

RDV et session, salle J. Lameyse, après inscription au CCAS.

## VOUS PASSEZ LE PERMIS

### Bénéficiez de la bourse



Le dispositif d'aide au permis proposé par la Ville se poursuit. Le coup de pouce est ouvert aux jeunes leersois de 17 à 25 ans, étudiants, en formation ou en recherche d'emploi, sous condition de revenus. Le financement de 25 h de conduite se fait en échange de 35 h d'activité d'intérêt général au sein des services municipaux.

La demande de bourse doit être faite avant l'inscription à l'auto-école.

Plus d'informations auprès du CCAS  
au 03 20 20 06 05.

## ATELIER VITALITÉ

### Apprendre à bien vieillir



Être à la retraite est une étape dans la vie. Pour que les seniors leersois le vivent le mieux possible, l'association Défi autonomie seniors, à laquelle le CCAS fait régulièrement appel pour l'organisation d'ateliers thématiques, propose actuellement une série de séances « vitalité ». Décliné en 6 temps, ce nouvel atelier a pour but de donner de bons réflexes du quotidien aux seniors leersois afin qu'ils vivent leur retraite en pleine forme. Toujours conviviaux, ces temps d'échanges avec les professionnels de Défi autonomie seniors sont l'occasion de partager des expériences, de s'informer, d'être sensibilisés. Des conseils bienveillants et des exercices pratiques permettent de comprendre comment faire face aux idées reçues sur son âge, apprendre à préserver sa santé, adopter une alimentation équilibrée, prendre soin de son bien-être, de son sommeil. Autant de précieuses informations pour adapter ses comportements aux effets du vieillissement et donc bien vieillir.

## ATELIER SOMMEIL

### Bien dormir pour bien vivre



En vieillissant, le sommeil évolue. Mais pas forcément comme on le voudrait. Les nuits se font plus fragmentées et les réveils nocturnes plus fréquents. Adopter de bonnes habitudes permet de comprendre son sommeil, parfois de l'améliorer, et par la même occasion, son bien-être aussi. Pour offrir aux seniors leersois une chance de bien dormir, donc de bien vivre, le CCAS a proposé en février une nouvelle série d'ateliers animés par Défi autonomie seniors. Les séances de conseils et exercices pratiques sur le sommeil ont permis aux retraités de Leers d'appréhender les cycles de sommeil, la combinaison sommeil-santé et le bien-être dans son corps-bien-être dans sa tête. Au fil des séances, certains ont même avoué avoir déjà retrouvé des nuits plus calmes.

## VIVRE À LEERS

Merci !

Cette dynamique collective doit beaucoup à l'engagement de nombreuses personnes. Je souhaite saluer tout particulièrement Wilfried Salomez, pilier discret de notre mouvement depuis six ans. En tant que mandataire financier, sa rigueur a été essentielle à notre réussite.

Merci également à nos bénévoles, à nos équipes de terrain et à nos partenaires – Imprimerie Liénart, La Machine à Réclame, Pierre-Étienne Herbeth et Julien Leconte – pour leur engagement.

Une pensée sincère pour les familles, conjointes et conjoints, dont le soutien a été précieux.

Cette victoire est avant tout celle d'un collectif et d'une volonté : proposer une alternative crédible, unie et tournée vers l'avenir. À nous désormais de faire vivre cette ambition au service de tous les Leersois.

Jérémy Rotsaert

Vivre à Leers  
<https://www.vivrealeers.fr/>

## VITALISER LEERS

« Fidélité, clarté et responsabilité au service des Leersois »

En donnant la majorité des suffrages exprimés à « Vivre à Leers », les électeurs Leersois ont fait un choix d'éviction pour la proximité que j'accepte et respecte.

Je tiens donc à saluer tous les conseillers municipaux pour leur engagement dans la campagne et les travaux à venir. Mais, si fondamentale qu'elle soit, la seule proximité n'a jamais garanti la bonne exécution des travaux. Car comme disait Pierre Mendès-France « Gouverner c'est choisir, aussi difficiles soient ces choix ». Et tout promettre, à tout le monde, pour paraître proche de chacun menace vite la stabilité de l'édifice ; a fortiori dans un contexte économique que nul n'ignore.

Fidèle à son identité, Vitaliser Leers continuera de son côté à garder une ligne claire d'honnêteté, de travail et de responsabilité. Ce sont nos valeurs fondatrices, nous n'en bougerons pas. Nous conduirons donc respectueusement, calmement, mais fermement, un travail d'opposition responsable en disant « non » aux choix que nous estimons contraires à l'intérêt local, sans blocage systématique ni attaques personnelles. Nous proposerons des alternatives réalistes construites dans un dialogue franc avec les Leersois. Je remercie les 1147 électeurs, qui avec 4 élus, nous positionnent en chef de file de l'opposition pour être à l'écoute de tous les Leersois sans leur dissimuler les réalités de la gestion publique ; fut-elle de proximité.

M. Johnston

Mathieu Johnston, Vitaliser Leers  
Tél. : 06 15 41 04 94  
[mathieu.johnston@gmail.com](mailto:mathieu.johnston@gmail.com)

## GLAM

Texte non parvenu au moment de l'impression du document

# l'Agenda

et associatif

## Avril-Mai 2026

Informations fournies par les associations avant le 15 février.

### Les mercredis, jeudis et dimanches de chaque mois Bibliothèque

Associative, la bibliothèque est gérée par l'Amicale laïque. Installée au 35 rue Joseph Leroy au même étage que le cinéma, elle compte romans, BD, albums jeunesse... Fermée les lundi, mardi, vendredi, samedi; elle est ouverte mercredi 9 h 30 - 11 h 30, jeudi 16 h - 18 h, dimanche 10 h - 12 h.  
Renseignements :  
bibliotheque.leers@gmail.com  
<https://amicalcine.fr/bibliotheque/>

### Les deux 1<sup>ers</sup> dimanches de chaque mois Rencontre de collectionneurs

Si vous êtes passionnés d'objets rares ou insolites, venez à la rencontre de la section Collectionneurs de l'Amicale laïque.  
Tous les 2 premiers dimanches de chaque mois, de 10 h à 12 h.  
Renseignements :  
collectionneurs.leers@gmail.com

### Samedi 4 avril Chasse à l'œuf

Organisée par la Ville dans le parc de la Butte à 10 h, pour les enfants inscrits au préalable.

### Samedi 4 avril Stand du commerce équitable sur le marché

9 h - 12 h, parking de l'esplanade Jules Deprat.

### Les 4 et 5 avril Compétition d'escrime

Salle Daudet de 9 h 30 à 16 h.  
Journée de tournoi pour les catégories des « moins de 7 ans » aux « moins de 13 ans », tous les clubs de sabre du département seront présents.

### Dimanche 5 avril Concert En harmonie

Groupe vocal à capella.  
À 16 h, salle André Kerkhove.  
Tarifs 10 € / 7 €. Réservations sur hello asso

### Mercredi 8 avril Examens publics de fin de cycle

Pour les élèves de l'École municipale de musique.  
À 18 h 30 dans l'auditorium de l'Espace culturel Jean-Claude Casadesus. Auditions ouvertes au public et gratuites.

### Mercredi 8 avril Passage de la balayeuse

Dans le parc d'activité de Roubaix-Est, rues de la Plaine, du Capitaine Picavet, de la Couture, du Trieu du Quesnoy et de la Papinerie.

### Samedi 11 et dimanche 12 avril Salon des saveurs et des savoir-faire

Complexe A. Daudet, rue Salengro.  
Voir p. 13.

### Mercredi 15 avril Balade nature familiale

À la découverte de la biodiversité avec la Maison de l'Eau, de la Pêche et de la Nature. 14 h 30 - 16 h 30 au Parc de la Butte.  
Inscription : pole-developpement@orange.fr

### Samedi 18 avril Déchèterie mobile

Parking du cimetière La Croix des Bergers, rue Louise de Bettignies, de 9 h 30 à 12 h 30.

### Samedi 18 avril Don du sang

De 8 h à 13 h, salle Pasteur.  
Réservation des créneaux en ligne.

### Du 25 au 29 avril Ducasse

Esplanade Jules Deprat.

### Samedi 25 avril Rep'Leers Café

Réparez vos objets !  
9 h - 11 h 30  
à la Maison des Jeunes, Complexe Alphonse Daudet, rue Roger Salengro.

### Dimanche 26 avril Parcours du Cœur

Par l'association CAPA.  
Rendez-vous 8 h 45, salle Pasteur.

### Vendredi 1<sup>er</sup> mai Gala de l'Harmonie municipale

Traditionnel concert de gala avec une saveur particulière cette année puisque sous la baguette de Bruno Duthoit et Olivier Roger, les musiciens ont pris les commandes du programme ! Ils ont sélectionné pour vous leurs morceaux favoris parmi les douze dernières années de répertoire. De l'émotion des chefs-d'œuvre d'Ennio Morricone à l'énergie rock de Queen, ce programme riche et varié promet de belles retrouvailles avec les plus grands succès de la musique populaire et de film.  
Salle André Kerkhove à 16 h.  
Entrée libre.

### Vendredi 1<sup>er</sup> mai Tournois football jeunes

Par le LOS Football, au complexe sportif.

### Samedi 2 mai Stand du commerce équitable sur le marché

9 h - 12 h, parking de l'esplanade Jules Deprat.



## **Vendredi 8 Mai** **Commémoration** **de la Victoire de 1945**



À 10 h 50, rassemblement à l'Hôtel de Ville. Départ du cortège à 11 h par la rue de Lys, puis rues Victor Hugo, du Général de Gaulle et arrivée au square du Général de Gaulle où une gerbe sera déposée au monument aux morts.

À 11 h 30, départ vers le cimetière Le Village où se déroulera la cérémonie.

## **Vendredi 8 mai** **Tournoi de football féminin**

Par le LOS Football au complexe sportif Alphonse Daudet.

## **Samedi 9 mai** **Ventes de fleurs**

Par l'association Les Amis de Fraouton, sur le marché du Cœur de Ville de 8 h à 13 h.

## **Samedi 9 mai** **Concours de belote**

Par le LOS Pétanque, salle Pasteur à 14 h, ouverture des portes à 13 h. Au tarif de 16 € par équipe, soit 8 € par personne. Lot pour chaque participant. Réservation au boulodrome ou au 06 79 83 43 56.

## **Samedi 9 mai** **Soirée familiale**

Par le LOS Basket-ball, salle André Kerkhove de 19 h à 2 h. Sur réservation au 06 26 68 06 70.

## **Mardi 12 mai** **Repas festif de la** **Résidence des 4 Vents**



L'Italie à l'honneur. Au menu : apéritif et ses biscuits, mesclun de salade, bruschetta à la tomate et mozzarella, risotto aux champignons et poulet, tiramisu.

Inscriptions jusqu'au jeudi 23 avril à la résidence au 03 20 75 13 90.

Tarif : 17,17 €.

## **Mer. 13 et dim. 17 mai** **Festival Enfantillages**

Par La Pirouette théâtre, salle A. Kerkhove.

Mer. 13 mai à 20 h : « Ils ont d'elles », création collective. Dim. 17 mai à 16 h « Du rifici au couvent » de Jean-Marie Douchet. D'autres dates en juin et juillet. Infos La Pirouette théâtre.

## **Samedi 16 mai** **Déchèterie mobile**



Parking du cimetière La Croix des Bergers, rue Louise de Bettignies, de 9 h 30 à 12 h 30.

## **Dimanche 17 mai** **Brevet cycleers**

Par le Cercle St-Louis. Départ à 7 h du parking de la salle Christiane Dubois.

## **Mercredi 20 mai** **Forum santé et bien-être**



Organisé par le CCAS et la Ville de Leers dans le cadre de la Semaine de la Santé.

Salle Pasteur 9 h-17 h.

Voir page 12.

## **À partir du 20 mai** **Inscriptions braderie** **Fêtes du moulin**



La braderie aura lieu le samedi 13 juin rue M<sup>al</sup> Leclerc et avenue de Verdun.

Les inscriptions se tiendront :

- pour les riverains : mercredi 20 et jeudi 21 mai 9 h-12 h et 14 h-17 h, samedi 23 mai 9 h-12 h. 3 € les 2 mètres.
- pour les Leersois : mercredi 27 et jeudi 28 mai 9 h-12 h et 14 h-17 h, samedi 30 mai 9 h-12 h. 3 € les 2 mètres.
- pour les extérieurs : à partir du mardi 2 juin, sous réserve de places disponibles. 4 € les 2 mètres.

En mairie.

Renseignements au service Animation au 03 20 20 06 06.

## **Samedi 23 mai** **Rep'Leers Café**



Réparez vos objets !

9 h - 11 h 30

à la Maison des Jeunes,

Complexe A. Daudet, rue Salengro.

## **Samedi 23 mai** **Jubilaires**



Cérémonie pour les couples fêtant leur 50, 60, 65, 70<sup>e</sup> anniversaire de mariage cette année, inscrits au préalable.

À 17 h, salle André Kerkhove.

## **Dimanche 24 mai** **Tir de la Pentecôte**

Par le LOS Tir à l'arc, 9 h-16 h.

## **Du samedi 23 au lundi 25 mai** **Tournoi de Pentecôte**

Par le LOS Football.

## **Mardi 26 mai** **Audition des débutants**



Pour les élèves de l'École municipale de musique. À 18 h 30 dans l'auditorium de l'Espace Culturel Jean-Claude Casadesus. Ouvert au public.

## **Mardi 26 mai** **Distribution de raticides**



De 12 h à 13 h 30 en mairie. Inscription obligatoire au préalable.

Voir page 17.

## **Samedi 30 mai** **Tournoi Vasseur**

Par le LOS Volley-ball.

Salle Alphonse Daudet, de 9 h à 18 h.

## **Samedi 30 mai** **Soirée**

Par le LOS Karaté.

## **Les 29 et 30 mai** **Portes ouvertes** **de la Résidence des 4 vents**



Venez découvrir la résidence, son fonctionnement, ses services. Informations au 03 20 75 13 90.

## **Samedi 30 et dimanche 31 mai** **Canailles en scène**

## Amical-Ciné

35 rue Joseph Leroy  
Tél. : 03 20 80 05 31  
amical.cine@gmail.com  
www.amicalcine.fr



**Mardi 21 avril**

### Ciné spectacle Timioche

L'artiste Alexandra Basquin et ses marionnettes accueilleront le public avec chansons et comptines.

À 15 h.

Accessible à partir de 2 ans.

Tarif unique de 3,50 € pour tous.

Séance dans le cadre du dispositif « La Première Toile », dispositif pour que les plus jeunes découvrent le cinéma.

Retrouvez programmation et infos sur facebook Amical-Ciné Leers et instagram.

## Au Centre Petite Enfance



Retrouvez l'ensemble des animations proposées au CPE les prochaines semaines. Ateliers pour parents avec ou sans leurs enfants.

■ Jeudi 9 avril chasse à l'œuf de la crèche collective au CPE

■ Groupe de parents pour le Moulin des Familles le 23 et le 30 avril

■ Dans le cadre de la semaine de la Santé et du Bien-être, mercredi 20 mai atelier bien-être réservé aux parents et samedi 30 mai atelier parent-enfant

Centre Petite Enfance,  
43 rue du Général de Gaulle  
Tél. : 09 73 32 05 48.

## ÉTAT CIVIL

### Naissances

Simao TELLIER le 10 février

Salomé ACEK le 13 février

### Mariages

Aurélien BEYEART et Margaux

HILLION le 17 janvier

Lionel VANDENBOSCH et Stéphanie

LEBRUN le 28 février

### Décès

Patrick LEMAIRE le 8 janvier

Thérèse Vve PARENT le 31 janvier

Magali ép. CALESSE le 8 février

Thérèse Vve TANQUE le 17 février

Ouamar BOUKNI le 25 février

Paulette Vve VIEREN le 2 mars

Charline Vve HEULS le 3 mars

## Avis aux associations !

Ces pages d'agenda sont à votre disposition. Profitez-en pour communiquer sur vos actions, manifestations, assemblées générales.

Pour cela, merci de nous faire parvenir dates, heures, lieux et coordonnées à [communication@ville-leers.fr](mailto:communication@ville-leers.fr). Pour le prochain Leers Infos de mai, ce sera avant le 30 avril.

## RETROUVEZ AUSSI toutes les infos de la ville sur :

le site Internet de la Ville  
[www.ville-leers.fr](http://www.ville-leers.fr)



le Facebook



l'Instagram



l'application mobile

Android



Apple



ou en vous inscrivant à la newsletter



## Maison Des Jeunes



Vendredis des périodes scolaires : soirées thématiques entre 17 h 30 et 20 h 30 à la MDJ.

Samedi vélo : balade à vélo de 14 h 30 à 16 h 30, afin de découvrir un endroit de la métropole et de valoriser ce moyen de déplacement auprès des jeunes.

Planification et élaboration du trajet. (12 participants maximum)

### HORAIRES

Hors vacances scolaires, Accueil libre :

- Mardi de 15 h 30 à 18 h 30
- Mercredi de 13 h 30 à 18 h 30
- Vendredi de 15h30 à 20 h 30
- Samedi de 14 h 30 à 18 h 30

(selon les événements programmés)

Vacances scolaires du lundi au vendredi :

- Ateliers de 10 h à 12 h
- Animations ou accueil libre de 14 h à 19 h



Vacances de Printemps du lundi 13 au vendredi 24 avril à la Maison Des Jeunes.

Maison Des Jeunes, Complexe Alphonse Daudet, rue Roger Salengro

Tél. : 03 20 75 62 59, [mdj@ville-leers.fr](mailto:mdj@ville-leers.fr) Suivez la Maison des jeunes sur Spond.

# Salon des Saveurs et du Savoir-Faire



**Samedi 11 Avril • 10h-19h**

**Dimanche 12 Avril • 10h-18h**

**Salle Alphonse Daudet**

Liste des exposants sur [www.ville-leers.fr](http://www.ville-leers.fr)



VILLE DE  
**Leers**